

## **VITESSE EXCESSIVE DES VÉHICULES**

Suite à une pétition reçue en mairie le 3 janvier concernant la vitesse excessive des véhicules sur la départementale n°709 dite des Pascauds, la commission Voirie a étudié la situation lors de sa séance du 10 janvier.

Un contact a ainsi été pris avec le responsable de l'ADA de Montmoreau, agence responsable des routes départementales.

Il a été décidé de réaliser rapidement une évaluation de la vitesse sur cette route. L'analyse des résultats permettra d'orienter les actions à mener.

Le problème de la vitesse dans les traversées de nos bourgs est récurrent et la municipalité en est consciente. Des aménagements sont possibles, certes, mais ne résolvent pas cette problématique de manière satisfaisante. C'est pourquoi nous ne pouvons pas agir sans l'aide des concitoyens et faire appel au civisme de chacun.